

Les chaînes de Prométhée

Jean-C. Falardeau

Volume 1, numéro 2, mars-avril 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/59617ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Falardeau, J.-C. (1959). Les chaînes de Prométhée. *Liberté*, 1(2), 69–78.

Les chaînes de Prométhée

JEAN-C. FALARDEAU

Ne nous faisons pas illusion. Le grand public ne s'intéresse guère à nos universités. Ou plutôt, oui, il s'y intéresse, mais seulement dans la mesure où il les connaît. Or, il ne les connaît en général que sous un angle à la fois très traditionnel, très restreint et très utilitaire.

J'ai eu le privilège, il y a un an, de participer à quelques-unes des assemblées publiques tenues en diverses régions de la province grâce à la présence magnétique des "Trois" étudiants déjà légendaires et qui avaient pour but, on s'en souvient, de définir devant l'opinion publique quelques-uns des plus cuisants problèmes de l'enseignement dans notre milieu. Les circonstances étaient dramatiques. Il y avait peu à faire pour prouver aux auditeurs de Saint-Joseph-de-Beauce ou de Magog qu'ils étaient bafoués par une politique d'absentéisme culturel, de refus de pourvoir et de calembours. J'ai rarement entendu de tels accents, vu de tels éclairs, que dans la voix et dans les yeux de ces parents qui, à la suite des assemblées ou au cours même des dialogues échangés avec les orateurs, nous disaient leur ambition de faire instruire leurs enfants! Mais lorsque nous parlions de l'université, j'avais le sentiment très net que ce mot ne signifiait pas pour eux ce qu'il signifie pour nous. Que chacun fasse l'expérience d'interroger à ce sujet ceux qui l'entourent ou seulement de s'interroger soi-même. Pour la majorité des gens, l'université représente encore principalement, pour ne pas dire exclusivement, l'endroit où l'on se prépare à devenir médecin, avocat ou ingénieur. C'est un lieu à la fois élevé et mystérieux où il faut accéder afin de pouvoir être étiqueté comme "professionnel". (Les grands séminaires et les facultés de théologie partagent vaguement ce prestige olympien mais, comme tout ce qui dans notre société touche le sacré, on en fait une catégorie séparée, sans relation hu-

maine avec les autres formes de préparation professionnelle ou de vie culturelle).

Il ne faut pas être trop déconcerté par cette généreuse ignorance. Cet état d'esprit n'est pas différent de celui qui prévaut ailleurs. Il y a peu de sociétés où l'on sache à l'extérieur des universités ce qui se passe à l'intérieur et où, conséquemment, celles-ci soient estimées à leur juste mérite. Ce qui, au Canada français, rend la situation je dirais plus vexante est que cette méconnaissance s'affiche à un moment où, justement, nos universités éclatent d'une vitalité tumultueuse.

Que de chemin parcouru, en effet, depuis les diplomatiques allusions que faisait, il y a cinquante ans, André Siegfried à notre vie académique! Depuis l'accablante conférence du cardinal Villeneuve en 1934! Compte tenu des précurseurs, des prophètes et des Don Quichottes qui l'ont annoncé et rendu possible — tels Edouard Montpetit, Léo Parizeau, Marie-Victorin — c'est l'"âge de l'ACFAS" (le mot est de Guy Roberge) qui a marqué nos vrais débuts universitaires. Ce fut d'abord l'apparition et la rapide expansion des sciences de la nature, durant les années 1920; puis le renouvellement, vers 1930, de l'enseignement supérieur des humanités-lettres, de l'histoire et de la philosophie; plus près de nous encore, il y a à peine vingt ans, l'institution de l'enseignement supérieur des sciences de l'homme. L'éventail de nos instituts et de nos facultés universitaires est désormais complet et se compare avec satisfaction à celui des pays intellectuellement adultes. Il n'y a guère de domaine d'enseignement et de recherche où nous ne comptions des professeurs de carrière. Ceux-ci constituent une espèce nouvelle dans notre vie intellectuelle. Tout compte fait, nous en sommes à la première génération, ou à peu près, des universitaires de carrière dans la plupart des champs du savoir et de la recherche. Quoi d'étonnant à ce que le grand public perçoive difficilement l'existence des facultés de sciences sociales et des instituts de psychologie; qu'il connaisse mal ce qui se passe dans un institut d'études médiévales, d'histoire ou de botanique; dans une faculté de philosophie, dans un laboratoire de chimie-physique ou de psychologie, dans un centre de recherches en relations humaines?

Ce n'est pas non plus par hasard que l'on se soit habitué ici à dire enseignement *universitaire* plutôt qu'enseignement *supérieur*. Cet usage n'a en soi rien de nocif mais je lui trouve certaines résonances curieusement révélatrices. Il me semble, par exemple, que cette expression "enseignement universitaire", sur des bouches canadiennes françaises, reflète et consacre la solution de continuité entre l'enseignement secondaire et celui qui lui fait suite. L'université couronne mais ne prolonge pas le collège classique. C'est répéter une banalité que de faire allusion au manque de coordination entre les trois niveaux de notre système d'enseignement. Arthur Tremblay, le P. Gérard Plante, s.j., et quelques autres s'acharnent depuis des années à fabriquer un pont entre le primaire et le secondaire. Mais le décalage est encore plus douloureux entre l'enseignement secondaire et ce que voudrait être l'enseignement supérieur. Une *Commission du Programme* de la Faculté des Arts de l'Université Laval s'ingénie, depuis deux ans, à mettre au point des réformes qui faciliteraient l'osmose entre l'Université et les collèges qui lui sont affiliés et nous attendons avec curiosité ses conclusions et ses recommandations. Notre système d'enseignement s'est construit étage par étage. Comme il n'a jamais été intégré par une large vision unifiante, on ne peut guère l'appeler "système". C'est un ensemble de pièces surajoutées les unes aux autres. Depuis qu'il possède tous les paliers dont il avait besoin pour être complet, il n'a pas encore été repensé comme un tout. Or, historiquement, la clef de voûte de ce système a été le collège classique. La fin principale de l'enseignement québécois traditionnel a été de produire des bacheliers-ès-arts. C'est par rapport à ceux-ci que notre système s'est défini et qu'il se pense encore. L'université, au fur et à mesure de sa mise en place, est venue se superposer à ce système, non pas l'élargir et le compléter.

En conséquence, les responsables de l'enseignement secondaire se considèrent encore comme les chefs immuables de l'orchestre, de moins en moins symphonique, de tous nos établissements d'enseignement. Cette attitude traditionnellement centripète, est-il nécessaire de le rappeler, est largement fondée sur le fait que l'enseignement secondaire est associé à des fonctions et à des structures ecclésiastiques. L'autarcie relative des collèges classiques et des séminaires dérive de la suprématie du fief de

l'Eglise et les postulats qui animent leur pédagogie sont davantage d'ordre moraliste que d'ordre intellectuel.

D'où il ressort qu'une des premières responsabilités qui s'impose en ce moment à l'universitaire canadien-français est de définir l'université. Non pas en termes abstraits empruntés à Platon, Newman ou Hutchins, mais en termes de sa position et de sa fonction d'éminence par rapport aux structures existantes de notre système d'enseignement. Je partage entièrement l'opinion de Pierre Dansereau lorsqu'il affirme que le professeur d'université canadien-français ne doit pas trop se préoccuper du statut que lui accorde ou ne lui accorde pas encore notre société. Cela viendra en temps et lieu. Et d'ailleurs, nous n'avons pas trop à nous plaindre: notre milieu, même s'il est ambivalent à l'égard de notre occupation, l'honneur du même halo de prestige qu'il accorde aux intellectuels en général. Il la respecte et il pousse l'intérêt qu'il lui porte jusqu'à désirer pour elle un revenu comparable à celui du professionnel ou du grand technicien. Ce n'est pas à définir son statut personnel que doit s'employer l'universitaire mais à définir son université.

Une telle définition, à mon avis, devrait réaffirmer les deux propositions fort simples mais fondamentales que voici: l'université est le lieu de l'enseignement supérieur; l'université n'est pas, de soi, une institution ecclésiastique. Une méditation, même superficielle, de ces deux aphorismes, permet de dégager certaines des servitudes actuelles de l'enseignement et de la vie universitaires comme aussi des conditions de leur régénération.

Dire que l'université est le lieu de l'enseignement supérieur équivaut à dire qu'elle est le lieu supérieur de l'enseignement dans une société. Ces deux affirmations semblent des lapalissades. Elles étonnent cependant encore beaucoup de spécialistes en éducation, surtout si vous tirez de ces principes les corollaires qui en découlent directement. Entre autres, celui-ci: que c'est du sommet universitaire que doivent être vus, embrassés et pensés les problèmes d'un système d'enseignement dans sa totalité et dans ses divers niveaux, en particulier. Je ne veux nullement dire que chacun des niveaux: élémentaire, secondaire, supérieur, n'a pas son homogénéité, ni sa fin, ni sa pédagogie propres. Je songe aux normes qui

doivent déterminer les relations entre chaque niveau et les moyens de passage de l'un à l'autre. Ce n'est pas à partir du bas mais à partir du haut que se pense un système d'enseignement.

Si l'on adopte cette perspective, un grand nombre des questions que soulève la coordination des programmes entre les divers niveaux d'enseignement, en particulier entre le secondaire et le supérieur, s'éclairent d'une lumière nouvelle et enveloppante. Un mémoire soumis l'an dernier par la Faculté des Sciences sociales à la Commission du Programme de l'Université Laval proposait quelques-unes de ces réflexions dont il serait bon dorénavant de tenir compte. Même si le cours secondaire, disait le mémoire, constitue un tout homogène, même s'il est une étape scolaire et intellectuelle correspondant à une étape psychologique caractéristique de l'individu, le degré de baccalauréat n'est pas, de soi, un terme. Il est essentiellement un acheminement — un acheminement vers les études supérieures de l'université. C'est faute d'avoir reconnu ce principe que l'on est en train d'instituer dans notre province trop de ces programmes (dont quelques-uns fort regrettables) de baccalauréat dit "spécialisé". C'est à condition d'en tenir compte que toute rénovation de l'enseignement secondaire sera féconde: c'est-à-dire si cet enseignement devient tel qu'à leur entrée dans nos universités, les étudiants puissent aborder sans retard et sans difficultés des études proprement supérieures.

Dans le même ordre de réflexion, ce mémoire proposait aussi, à la suite de propositions analogues formulées par d'autres facultés, la fondation d'une super-structure universitaire qui s'appellerait une Ecole Normale Supérieure. Une telle institution assurerait la formation de tous les professeurs de l'enseignement secondaire, et, sous la direction de maîtres éprouvés, favoriserait chez un nombre choisi d'étudiants des diverses facultés, l'éclosion de savants authentiques dans les principaux champs du savoir humain. Est-ce là une utopie? Ce n'est qu'en visant à cette hauteur que les universités justifieront, dans notre société comme ailleurs, le sens profond de leur existence.

Une telle mission est d'ordre intellectuel. Loin d'exclure une conception morale de l'homme, elle doit au contraire, surtout dans le cas d'universités catholiques, allier la hardiesse des aventures de

recherche dans toutes les directions où nous entraîne l'esprit à une vision oecuménique de l'humanité éclairée par la Révélation et axée dans l'ordre de la Rédemption. Mais combien de temps encore une telle vision et une telle hardiesse seront-elles compatibles avec ce qui, dans notre héritage universitaire, persiste de certaines formes d'une mentalité ecclésiastique traditionnelle? Je veux parler d'un style de pensée, d'attitudes, de modes de comportement qui, s'ils ont pu avoir une fonction protectrice dans des établissements conçus comme lieux de formation du clergé à une époque déjà ancienne, risquent de compromettre la fonction dynamique de l'université du XXe siècle, surtout dans la société canadienne-française. Or, pas plus qu'il ne faut voir dans l'université un exemplaire agrandi du séminaire ou du collège classique, pas plus ne faut-il y perpétuer des habitudes monarchiques, des structures autoritaires de relations humaines, des postulats strictement moralisateurs de l'activité intellectuelle. En trop d'occasions, étudiants et professeurs ont l'impression que l'université ne s'emploie pas suffisamment à améliorer un milieu qui se méfie déjà beaucoup de l'intelligence. La liberté d'expression est reconnue en principe mais on sent qu'il s'agit là d'un privilège encore bien fragile, qui ne sera sauvegardé que si on le défend, par la plume et la parole, à temps et à contre-temps. Trop souvent nous laisse-t-on entendre que penser est en soi dangereux et que le patrimoine intellectuel de l'humanité est suspect. Dans combien de facultés universitaires les bibliothèques jouissent-elles du respect et de la primauté qu'elles méritent? Dans quelle mesure les subsides que leur accordent les budgets universitaires reflètent-ils ce respect et cette primauté?

Je ne déplore nullement que nos universités aient une origine et une tradition ecclésiastiques. Bien au contraire. Elles eussent été autrement peut-être beaucoup moins indemnes qu'elles ne l'ont été, tout compte fait, de la sujétion politique. J'indique seulement certains traits qui leur sont propres parmi un grand nombre d'autres traits qui les font semblables à toutes les universités contemporaines, du moins sur notre continent.

Un de ces traits caractéristiques est que l'université est devenue une constellation de facultés, d'écoles, d'instituts et de départements dont chacun a tendance à se penser comme un tout suffisant par soi et sans rapport avec l'objectif des unités voisines. C'est

dans cet univers kafkaïen que le professeur aura à défendre, dans les circonstances les plus diverses et devant les interlocuteurs les plus inattendus, l'essentiel de son labeur intellectuel et les conditions de son exercice. Il aura d'abord à affronter les pressions qu'exercent sur lui, de l'extérieur de l'université, les professions organisées ou les services de l'administration publique. Le diplôme académique auquel conduisent la plupart des enseignements universitaires sert aussi de condition d'entrée dans une profession. Pour autant, le corps professionnel auquel prépare l'enseignement universitaire a tendance à vouloir surveiller, sinon contrôler ou réglementer celui-ci. C'est en ce sens que les facultés ou départements universitaires sont exposés à la tentation de se muer en "écoles professionnelles" — quand ce n'est pas en de simples écoles techniques — qu'il s'agisse des facultés de droit ou de médecine, des écoles de pharmacie ou de commerce, des départements de génie ou de science politique. Les professions organisées et les services gouvernementaux chercheront à proposer des matières d'enseignement, à faire spécialiser les étudiants dans telle ou telle direction, à orienter la recherche appliquée, à déterminer les formes d'examen, les conditions de réussite... Le professeur d'université, s'il succombait à ces sommations, se verrait bientôt réduit au rôle de technicien, voué seulement à produire d'autres techniciens encore plus efficaces que lui-même. C'est contre ces sollicitations qu'il doit affirmer les exigences d'un enseignement proprement supérieur dont les canons et les critères doivent être déterminés par lui, non par l'extérieur. S'il succombe aux pressions, il continuera à être dans l'université; il ne sera plus de l'université.

Un autre destin de l'université a été de se transformer en une entreprise de type analogue à celui des grandes usines ou des grandes corporations. Dans l'entreprise, l'administrateur est tout-puissant. Ainsi dans l'université, où il a acquis un rôle de contrôleur et d'arbitre souvent suprême qui en fait un personnage capital parmi les "autorités" universitaires. Or l'administrateur, de par sa définition, est porté à traiter le professeur en fonctionnaire salarié subalterne dans l'exercice même de ses fonctions de professeur. Il proposera, et graduellement imposera au professeur la notion de rentabilité pécuniaire de la fonction qu'il exerce. Il insistera sur l'importance, voire sur la nécessité du grand nombre d'élèves dans son

département ou sa faculté. Il prêchera la nécessité d'une formation immédiatement monnayable à donner aux étudiants. Il proclamera l'urgence de mener à bien, rapidement, des recherches pratiques. L'administrateur, par la force des choses, est celui contre lequel le professeur devra le plus solidement se prémunir pour ne pas se voir transformer en fantassin de la comptabilité.

Ces sollicitations des professions organisées et ces contrôles administratifs font du professeur un être traqué. Contre les uns et les autres, il devra plaider sans relâche, rappelant que l'université n'est pas seulement une entreprise mais une république du savoir; que les programmes universitaires s'inspirent de postulats autres que ceux de la rentabilité économique immédiate.

Il devra aussi plaider contre l'ensemble de la société laquelle, de manière subtile ou impérieuse, cherche à le transformer à son image et à sa ressemblance. C'est à lui qu'il incombe, en tout premier lieu, de proposer, de justifier et de faire reconnaître la conception qu'il croit la plus juste de l'université et de l'enseignement supérieur. Il aura l'université qu'il mérite et à laquelle il croit. Or, ceci est particulièrement difficile à obtenir dans une société nord-américaine du XX^e siècle. Toutes les sociétés avant la nôtre ont mis à contribution le savant universitaire, qu'il fût philosophe, homme de lettres ou versé dans les sciences de la nature. Mais toujours, dans le passé, on a utilisé le maître universitaire aux conditions qu'il posait lui-même. L'Occident, a-t-on dit, qui a créé le "scholar", l'a créé libre. Notre société au contraire tend à définir l'universitaire et à l'utiliser aux conditions qu'elle pose elle-même. Elle attend de lui, ai-je dit, des services techniques d'intérêt immédiat. Qu'il enseigne aux jeunes, oui, mais le plus rapidement possible. Qu'il donne à ceux qui le consulteront les réponses et les recettes impatientement attendues. Mais il ne peut "perdre son temps" à chercher pour lui-même. Il ne s'appartient plus. On a multiplié les moyens de sa production, mais on l'a aliéné de lui-même. On pourrait aussi dire, en empruntant un terme inventé par David Riesman, que la société veut le forcer à être "other-directed". Lui qui, historiquement, était tourné vers la tradition ou vers sa propre pensée, on veut le tourner de force vers les autres sinon le mettre à la remorque de la masse.

L'universitaire se trouve donc devant un paradoxal dilemme. D'une part, il doit en quelque sorte s'opposer à la société en proclamant l'autonomie intellectuelle qui justifie son existence, en demeurant essentiellement un être libre et en sauvegardant jalousement son idéal de désintéressement. Par contre, il ne peut se dérober aux appels souvent émouvants qui, de tous les secteurs de la société, sollicitent sa science, son concours ou son aide. De plus d'une façon, l'université de notre époque est devenue une authentique "maison du peuple". Par les centres de culture populaire, les bibliothèques, les musées, les conférences publiques, les cours du soir, les congrès, les symposiums, elle est, comme le rappelait le rapport Massey, "une source à laquelle s'alimente abondamment la vie collective". Grâce à cet échange vital, l'université n'est plus seulement au sommet mais au coeur même de la société. En conséquence, il n'est pas aisé de déterminer comment ceux grâce à qui les universités vivent et rayonnent, les professeurs, établiront l'équilibre entre l'allégeance à leur labeur et leur responsabilité envers la société.

* * *

Le professeur d'université canadien-français, qu'il soit physicien, psychologue, historien ou démographe, ambitionne ce qu'ambitionnait le *Magister* de jadis: être un chercheur, un chercheur de vérités, un amant de la sagesse. Il veut être absorbé par un savoir à construire. Comme l'universitaire et le savant des époques antérieures, il estime que c'est en étant lui-même, en poursuivant sa recherche spéculative ou empirique selon sa propre inclination, qu'il peut le mieux servir les autres: ses disciples d'abord, la collectivité ensuite.

J'ai esquissé quelques-unes de ses servitudes et aussi de ses responsabilités. Les unes et les autres sont un écho de phénomènes qui se manifestent à l'échelle de toute la société canadienne française. Une société en plein élan, à la recherche d'elle-même. Une société aussi, hélas, actuellement assujettie à un joug intolérable. Car ces réflexions, on l'a compris, ne sont qu'une série de prolégomènes. Elles restent en deçà de questions particulièrement aiguës, telle la démocratisation de l'accès à l'université. Elles restent en deçà du problème fondamental, devenu tragique jusqu'à l'obsession: celui du financement des universités.

J'ai délibérément écarté cette question, non seulement parce que toutes les données en sont parfaitement connues mais parce que sa solution ne dépend plus des universitaires québécois. Je suis de ceux qui croient qu'elle aurait pu, depuis assez longtemps, être résolue. Si elle ne l'a pas été, c'est pour des raisons que, par euphémisme, j'appellerai césaro-papiques. Mais la situation actuelle est, comme le répète Mgr Lussier, catastrophique. Elle ne peut être débloquée, semble-t-il, que de façon politique, par le peuple de cette province, dans un acte qui délivrera bien des groupes et bien des institutions de leurs manteaux de plomb.

Les oeuvres de l'esprit dans nos universités vivent en ce moment, je le répète, d'un élan qu'elles n'ont jamais encore connu. En physique, en botanique ou en physiologie, en linguistique ou en pédagogie, en histoire, en psychologie ou en science économique, les recherches sont intenses et brillantes. Il n'est pas téméraire de prévoir qu'un jour prochain un Prix Nobel sera décroché par quelqu'un de nos universités. Or, pendant ce temps, j'en connais aussi plusieurs parmi mes collègues universitaires qui ne croient plus en l'université. Ils poursuivent leur enseignement et leurs travaux, opiniâtrement, mais avec une confiance accablée qu'ils ne tirent désormais que d'eux-mêmes, non plus de l'institution dans laquelle ils vivent. Une institution devenue sourde, aveugle, dont la tête déjà s'est posée sous la guillotine.

Il serait désastreux que la société canadienne-française, au moment où, par ses universités, elle va donner des fruits que promettait sa culture, tolérât que celle-ci fut étouffée par un assujettissement pire que la conquête des armes.

Jean-C. Falardeau

*Université Laval,
Québec, Mars 1959.*